

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Nous certifions par la présente que le produit "**POTS PAPIER PLISSÉ 165 ML Ø8x4,3 CM BLANC PARCH. INGRAISSABLE**" avec la référence **126.81** distribué par GARCIA DE POU SA est conforme aux exigences établies dans la réglementation suivante sur les objets et matériaux en contact avec les aliments:

- Règlement CE 1935/2004 du Parlement européen et du Conseil, du 27 octobre 2004, relatif aux matériaux et objets destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires.
- Règlement de la Commission CE 2023/2006, du 22 décembre 2006, relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires.
- Conseil d'Europe Comité des Ministres Résolution ResAP(2002)1 sur les matériaux et objets en papier et carton destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Le respect des dispositions du règlement 1935/2004, relatif aux matériaux et objets destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires, est accrédité par les résultats des essais réalisés par un laboratoire spécialisé dont les résultats sont détaillés ci-dessous:

Test Requested	Conclusion
1. Council of Europe Resolution AP (2002) 1	--
a) Paper – Extractable Heavy Metals	PASS
b) Paper – Pentachlorophenol (PCP) Content	PASS
c) Paper – Preserving Effect	PASS
d) Paper – Migration of Fluorescent Whitening Agents	PASS
2. Council of Europe, Policy Statement Concerning Paper and Board Materials and Articles Intended to Come Into Contact With Foodstuffs, Version 4 – 12.02.2009, Technical Document No. 3	--
a) Paper – Specific Migration of benzophenone	PASS
b) Paper – Specific Migration of 4-methylbenzophenone	--

Par conséquent, le produit est conforme aux dispositions des art. 3 et 5 du règlement CE 1935/2004 du Parlement européen et du Conseil, relatif aux matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Utilisation prévue:

- Convient au contact direct avec tous les aliments secs, gras et liquides.
- Stockage prolongé à température ambiante.
- Contact avec des aliments chauds maximum 70°C 2 heures.
- Ne convient pas au four/micro-ondes.

Matière première du matériau ou objet en contact avec les aliments:

La principale matière première du produit est le papier sulfurisé anti-graisse.

Traçabilité:

La traçabilité peut se faire avec l'étiquette de l'emballage et le numéro de commande, conformément aux dispositions des art. 15 et 17 du règlement CE 1935/2004 du Parlement européen et du Conseil, du 27 octobre 2004, relatif aux matériaux et objets destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires.

Ce certificat est valable jusqu'à ce qu'il y ait des changements substantiels de composition ou de production qui entraînent des changements dans la migration de matériaux ou d'articles ou lorsque de nouvelles données scientifiques sont disponibles.

Ordis, 5 avril 2022.



Carla Iglesias López

Département de la conformité réglementaire

GARCIA DE POU S.A.